



Mieux Comprendre l'Espace

GéoVision

**Revue du Laboratoire Africain de
Démographie et des Dynamiques Spatiales**

Département de Géographie -Université Alassane Ouattara



Vol.2, N°003, Décembre 2020 ISSN: 2707-0395

République de Côte d'Ivoire

BP V18 Bouaké 01

Téléphone: (+225) 07 06 91 71/ 03 59 34 32/ 05 05 84 01

Courriel: revuegeovision@gmail.com

Site Internet: www.laboraddys.com

Administration de la revue

Directeur de publication : Dr. MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Dr. LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr. ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction Dr. LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DIARRASSOUBA Bazoumana, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DOHO Bi Tchan André, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DJAH Armand Josué, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. ETTIEN Dadjia Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Comité scientifique et de lecture

Pr. BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr. AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr. ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr. ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr. BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr. BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr. BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr. Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr. Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr. KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr. KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr. Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr. Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr. Ibrahim SYLLA, MC Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Dr. MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. VEI Kpan Noel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr. DIOMANDÉ Béh Ibrahim, MC, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Instructions aux auteurs

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- pour un article : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- pour un ouvrage : HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- un chapitre d'ouvrage collectif: CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- pour les mémoires et les thèses : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.

- pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue GéoVision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. GéoVision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an.

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La revue GéoVision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

NIAMEY À L'HEURE DU COVID-19. LE QUOTIDIEN À L'ÉPREUVE: ABDOU YONLIHINZA Issa¹ , YAYE SAIDOU Hadiara² , BOUBACAR AKALI Haoua³ , MOTCHO Kokou Henri⁴	9
GESTION DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 : LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE COMME LEVIER DE RÉPONSE ET DE MAINTIEN DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES A LA FRONTIÈRE IVOIRO-BURKINABÉ: SOMA Assonsi	22
INEGALITÉS SEXUELLES DE SCOLARISATION DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE : TANOAH Ané Landry¹ et KAFANDO Benoit²	35
ENJEUX ET DEFIS DE LA GOUVERNANCE FONCIERE DANS LA COMMUNE DE SEME-PODJI (SUD-BENIN) : TOGNON Mivossin Philippe¹ ; AHODO-OUNSOU Nadohou Alodédji Richard² , TOHOZIN Antoine Yves³	47
ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE ET EXTENSION SPATIALE DE LA COMMUNE I DU DISTRICT DE BAMAKO : KONATE T. Ibrahim	62
BABBAN TAPKI, UN ARRONDISSEMENT COMMUNAL SOUS INTEGRE A LA VILLE DE ZINDER : DIANOSTIC ET PERCEPTIONS SPATIALES : ADAMOU Abdoulaye¹ ; ABDOU Harou² et KAILOU DJIBO Abdou³	79
EXTENSION URBAINE ET ACCES A LA TERRE AGRICOLE DANS LA VILLE DE SAKETE AU BENIN : KOMBIENI M'Bouaré Frédéric¹ et SABI YO BONI Azizou²	95
DYNAMIQUE FONCIERE ET ACCES A LA TERRE DANS LE DEPARTEMENT DE KANTCHE AU NIGER : MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou¹ ; CANTORRIGI Nicola Luca² et SOULEY Kabirou³	107
MODES D'ACCÈS AU LOGEMENT ET DÉVELOPPEMENT URBAIN DE L'AGGLOMÉRATION DE COTONOU (BÉNIN) : CHABI Moïse¹ et ADEGBINNI Adéothy²	119
LES ACTIVITES ARTISANALES DANS LE DYNAMISME SOCIO-ÉCONOMIQUE ET SPATIAL À MARCORY ZONE 4: WADJA Jean-Bérenger¹ et YAO Koffi Bertrand²	132
EXPLOITATION AURIFÈRE ET RISQUE D'INSECURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE HIRÉ (CÔTE D'IVOIRE) : KOUASSI Kobenan Christian Venance¹ ; GUY Matthieu Ettien Afforo² ; ASSUE Yao Jean-Aimé³ et KOFFI Brou Émile⁴	143
HISTORIQUE DU RAPPORT ENTRE CHANGEMENT CLIMATIQUE, INSECURITE ALIMENTAIRE ET LA FLAMBEE DES PRIX CEREALIERES SUR LES MARCHES DE BANDE SUD DU NIGER : ISSA Issoufou¹ et OUMAROU Issoufou²	158
EFFETS DES INTRANTS AGRICOLES BIOCHIMIQUES SUR LES SOLS ET LES FÉCULENTS DANS LA COMMUNE DE DJAKOTOMEY166 EDOUVOH Charlot Mianikpo¹ et FANGNON Bernard²	166
PALMIER Á HUILE : RICHESSE CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE DE ZAGNANADO AU BÉNIN : KOUARO Ouassa Monique¹ et MONRA Abdoulaye Benon²	172

CARTOGRAPHIE DU TRACE DES COULOIRS DE TRANSHUMANCE DANS LA COMMUNE DE ZAGNANADO AU BENIN : AGBON Apollinaire Cyriaque¹; TCHIBOZO A.M. Éric²; AZONDAHO Arnaud Samuel³ et CHAFFRA Sylvestre Abiola⁴	185
DYNAMIQUE SPATIO-TEMPORELLE DES FEUX DE BROUSSE DANS LES MILIEUX DE SAVANES DE LA COTE D'IVOIRE DE 2001 A 2019 : KONE Moussa¹ et MAIGA Saly Ramata²	200
RICHESSE FLORISTIQUE ET IMPORTANCE SOCIO-ENVIRONNEMENTALE DES ADVENTICES DES CULTURES CEREALIERES EN PAYS KABYE (NORD-TOGO) : BOUKPESSI Tchaa	215
DIVERSITÉ FLORISTIQUE ET ETHNOBOTANIQUE DES PLANTES SAUVAGES COMESTIBLES DANS LA PRÉFECTURE D'ASSOLI (CENTRE-TOGO) : ALASSANE Abdourazakou	229
ETUDES DES EXPERIENCES DU PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (PGRN) DE 1993-1998 EN MATIERE DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS DANS LE CERCLE DE KAYES : CAS DE BONGOUROU, DIAKALEL, DINGUIRALOGO ET TAFASSIRGA : SOUMARE Abdramane Sadio	243
FLECHE D'AGAMADIN LOULOU MIN SUR LE LITTORAL BENINOIS, UN ECOSYSTEME FRAGILE SOUS PRESSION URBAINE : MAKPONSE Makpondéou ,	258
CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES ET FONCTIONS DES PLANTATIONS EN ALIGNEMENT À DAKAR (SÉNÉGAL) : DEME Mamoudou¹ ; BDIANE Sidia Diaouma² et THIAW Diatou³	278
IMPORTANCE SOCIETALE DES HERITAGES GEOMORPHOLOGIQUES DANS LE BASSIN DE L'ANIE (CENTRE-TOGO) : KABISSA Massama-Esso¹, KOLGMA Kolgma-Waye Jonas² et GNONGBO Tak Youssif³	290
ADAPTATION DES PRODUCTEURS AGRICOLES AUX RISQUES CLIMATIQUES DANS LE DOUBLET NATITINGOU-TOUCOUNTOUNA : ADOUVO Carin Narcisse¹, YABI Ibouma² et OGOUWALE Euloge²	303
PRATIQUES PAYSANNES DES COMMUNAUTES RIVERAINES DE LA FORET CLASSEE DE LA KERAN AU NORD-TOGO ET IMPACT SUR LA DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL : ALEME Aniko¹, KOUMOI Zakariyao², SOUSSOU Tatongueba³	316
CARTOGRAPHIE DE LA VULNERABILITE DES AQUIFERES A LA POLLUTION PAR LE MODELE DRASTIC-SIG : CAS DU BASSIN VERSANT DU LAC DEM (BURKINA FASO) : OUÉDRAOGO Blaise¹, GANSAONRE Raogo Noel², SAWADOGO Ibrahim³	333
IMPLICATIONS SOCIO-SPATIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ÉGRENAGE DU COTON À PEHUNCO AU BÉNIN : QUELLES RESPONSABILITÉS SOCIÉTALES POUR L'ENTREPRISE ET L'ACTEUR PUBLIC ? : ALE Agbachi Georges	355
IMPACTS DES VARIABILITES HYDRO-PLUVIOMETRIQUES SUR L'APPROVISIONNEMENT OPTIMAL DE L'EAU POTABLE DANS LA REGION DU BELIER (CENTRE DE LA CÔTE	

D'IVOIRE) : DIOMANDÉ Bèh Ibrahim¹ ; KANGA Kouakou Hermann Michel² et YAO Kouakou Pacôme³	365
CARTOGRAPHIE DES LINEAMENTS POUR LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE DANS LE DEGRE CARRE DE KOUDOUGOU : SIRIMA B. Abdoulaye¹ , SOME Yélézouomin Stéphane Corentin^{2,1} , YAMEOGO Augustin² , Dapola Evariste Constant DA¹	378
PARAMETRES TOPOCLIMATIQUES ET DYNAMIQUE DES INONDATIONS DANS LA VILLE DE MAN (CÔTE D'IVOIRE) : SORO Nambégué¹ , KOUAKOU Kikoun Brice-Yves²	394
APPORT DES ÉMIGRÉS AGRICOLES DANS LA MUTATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET SPATIALE DU TCHEWI DANS LE DÉPARTEMENT DE TIÉBISSOU (CÔTE D'IVOIRE) : KOFFI Kouassi¹ et ALOKO N'Guessan Jérôme²	405
RÉSEAU ROUTIER ET PERFORMANCE DES SERVICES DE TRANSPORT DANS LA COMMUNE DE LALO AU BÉNIN : HOUINSOU Tognidé Auguste¹ et NASSIHOUNDE Cocou Blaise²	419
ÉMERGENCE DES TIC ET PÉRÉNNITÉ DES PHOTOGRAPHES PROFESSIONNELS DANS LES ARRONDISSEMENTS D'ABOMEY-CALAVI ET DE GODOMEY (COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI, BÉNIN) : KOMBIENI A. Hervé	432

IMPLICATIONS SOCIO-SPATIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ÉGRENAGE DU COTON À PEHUNCO AU BÉNIN : QUELLES RESPONSABILITÉS SOCIÉTALES POUR L'ENTREPRISE ET L'ACTEUR PUBLIC ?

SOCIO-SPATIAL AND ENVIRONMENTAL IMPLICATIONS OF COTTON GINNING IN PEHUNCO, BENIN: WHAT SOCIETAL RESPONSIBILITIES FOR THE COMPANY AND THE PUBLIC ACTOR?

ALE Agbachi Georges

Maître de Conférences (CAMES), Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT), Université de Parakou, agbachale@yahoo.fr

Résumé :

Si grâce à la théorie de localisation industrielle de A. WEBER (1929) il est facile de comprendre la présence des activités industrielles à un point d'un territoire, il reste encore difficile d'évaluer les externalités socio-spatiales et environnementales de telles activités. Les théories disciplinaires et les politiques publiques sont encore mal usitées ou volontairement ignorées surtout dans des pays en développement. C'est dans ce contexte que nous trouvons intéressant d'analyser dans une approche géographique, les implications socio-spatiales et environnementales de l'usinage du coton graine à Péhunco afin de soulever des interrogations sur les responsabilités sociétales de l'entreprise et des pouvoirs publics au regard des exigences scientifiques et des normes juridiques nationales et internationales. Les résultats de cette étude montrent que les activités d'usinage du coton à Péhunco s'effectuent au cœur d'une zone de production de matières premières répondant à la logique de localisation d'une industrie. Ceci sous-entend son impact économique et probablement son utilité sociale au regard des emplois créés pour 162 personnes. Cependant, l'analyse des externalités socio-spatiales et environnementales est problématique au regard des dispositions légales sur l'environnement et la Responsabilité Sociétale des entreprises (RSE). Car cette activité d'égrenage génère en moyenne 5,33 tonnes de déchets en fonction de la quantité de coton. La gestion de ceux-ci révèle plusieurs limites et des impacts sur la santé humaine et environnementale dans la localité. Face à ce constat, notre conclusion est que le RSE et la législation environnementale en vigueur au Bénin, interpellent l'usine d'égrenage et les acteurs publics à faire face à leurs responsabilités.

Mots clés : *externalité socio-spatiale et environnementale, RSE, Pehunco, acteur public, déchets ;*

Abstract

If due to Alfred Weber's theory of industrial location (1929) it is easy to understand the presence of industrial activities at a point in a territory, it is still difficult to assess the socio-spatial and environmental externalities of such activities. Disciplinary theories and public policies are still poorly used or deliberately ignored, especially in developing countries. It is in this context that we find interesting to analyze, in a geographical approach, the socio-spatial and environmental implications of the processing of seed cotton in Péhunco in order to raise questions about the societal responsibilities of the company and public authorities. with regard to scientific requirements and national and international legal standards. The results of this study show that cotton milling activities in Péhunco take place in the heart of a raw material production zone that meets the logic of locating an industry. This implies its economic impact and probably its social utility with regard to the jobs created for 162 people. However, the analysis of socio-environmental externalities is problematic with regard to the legal provisions on the environment and Corporate Social Responsibility (CSR), due to the fact that this ginning activity generates on average 5.33 tons of waste

depending on the amount of cotton. Also, the management of these reveals several limitations and impacts on human and environmental health in the locality. According to this observation, our conclusion is that the CSR and the environmental legislation in Benin challenge the ginning plant and public actors to face up to their responsibilities.

Keywords: *socio-spatial and environmental externality, CSR, Pehunco, public actor, waste.*

Introduction

L'évolution des sociétés modernes à travers leurs activités productives a progressivement conduit l'humanité à ne plus se contenter de produire toujours plus pour gagner encore plus mais à s'interroger sur ses performances productives au regard des normes et des contraintes sociales et environnementales. Depuis la révolution industrielle c'est en 1972 qu'avec le rapport du Club de Rome intitulé « Halte à la croissance » que cette interrogation a été retentissante pour se poursuivre de nos jours avec la problématique de l'environnement, du développement durable. Ainsi, l'idée longtemps véhiculée depuis le 19^{ème} que l'industrie crée la richesse est renouvelée au prisme des normes, des législations, des pratiques et des discours qui permettent de comparer la richesse créée aux externalités négatives engendrées pour juger de son opportunité ou pas. Les industries, donc les entreprises de production de biens sont souvent appréciées à travers leurs implications socio-spatiales, le respect des normes environnementales, ou en un mot l'attention qu'elles portent sur leur impact sur la société. La référence est souvent faite au concept de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). Dans ce contexte des réflexions sont généralement faites par rapport aux activités des entreprises sur l'environnement surtout dans les pays du Nord avec la montée en puissance des préoccupations planétaires sur le changement climatique. En France par exemple, S. DUMARTIN (2017, p.2) analysant les pratiques environnementales des entreprises a constaté qu'en 2016, parmi les huit types d'impacts de leur activité sur l'environnement, les entreprises citent le plus souvent la production de déchets ; 14% des entreprises de 20 salariés ou plus. Viennent ensuite le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre (9% des entreprises), puis la pollution de l'air et les nuisances sonores (8 %). Peu d'entreprises estiment que leur activité a un impact « fort » ou « très fort » sur la perte de la biodiversité ou sur la pollution des sols (respectivement 3% et 4 %). Il est donc évident que la question de la RSE se pose avec intérêt surtout dans les pays en développement où la fragilité des institutions et l'absence ou la faiblesse des législations semblent encourager la pratique du « laisser faire » et du « laisser aller ». C'est dans ce contexte que nous nous sommes intéressés à l'usine d'égrenage de coton à Pehunco au Nord Bénin afin d'apprécier au regard de ses activités productives les pratiques environnementales et ses implications socio-spatiales. Cette étude fait l'hypothèse qu'à l'instar de toute entreprise, celle qui fait l'objet de notre étude a des responsabilités sociales ou sociétales qu'il faut questionner en même temps que celles de l'acteur public. Ainsi après avoir précisé les contours épistémologiques du concept de la RSE, nous analyserons les effets externes des activités d'égrenage à Pehunco à travers ses volets social et environnemental au regard de la législation et des normes, ce qui permettra de situer les responsabilités des acteurs (entreprise et acteur public-Etat et collectivité locale).

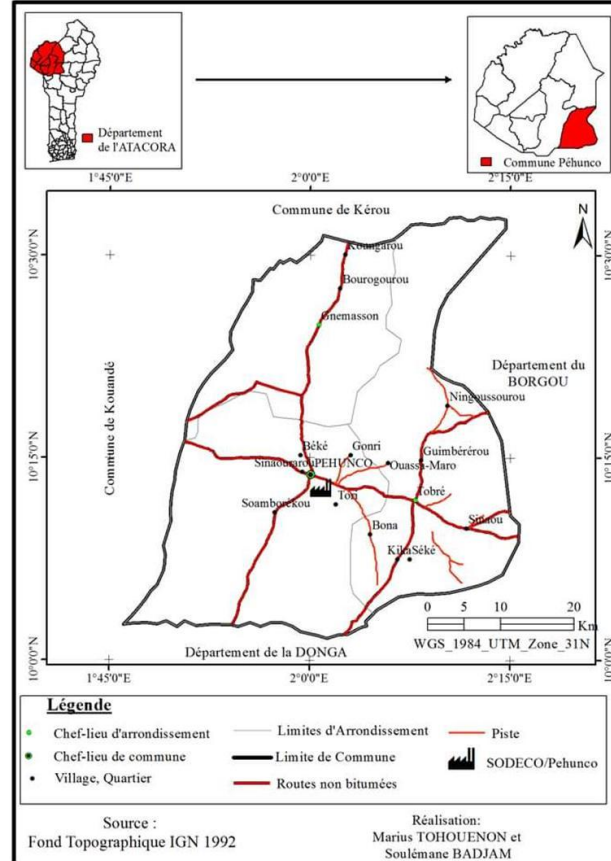
1. Données et approche méthodologique

1.1. Cadre géographique de l'étude et localisation de l'usine de Pehunco

L'usine d'égrenage de coton est localisée dans la commune de Pehunco située au Nord du Bénin et à l'Est du département de l'Atacora, un des quatre nord du pays. La commune s'étend entre 10° 10' et 10° 30' de latitude nord et entre 1° 50' et 2° 20' de longitude Est, entre les vallées de l'Alibori à l'est et celle de la Mékrou à l'Ouest. Elle fait partie des 09 communes que compte le département de l'Atacora. Elle est limitée au nord par la commune de Kérou, au sud par la commune de Djougou dans le département de la Donga, à l'Est par celle de Sinendé dans le département du Borgou et à l'Ouest par la commune de Kouandé. La commune de Pehunco couvre une superficie de 1900 Km².

Elle compte trois arrondissements notamment Gnémasson, Tobré et Péhunco, chef-lieu de la commune qui abrite l'usine comme l'indique la carte n°1.

Carte n°1 : Situation géographique et localisation de l'usine



Cette entreprise industrielle semble bien localisée dans la mesure où elle est proche des bassins de production du coton du Bénin, du moins ceux situés dans la partie septentrionale. Avec une population de 78217 habitants selon les résultats du RGPH4 (2013), elle a connu une croissance considérable puisque le RGPH 2 l'évaluait à 55082 habitants. Cette population est constituée à forte proportion de jeunes de moins de 15 ans soit 50,64 % (INSAE, 2013) alors que la population active entre (15 et 64 ans) est de 25 093 personnes soit 45,55 %. On pourrait estimer qu'il existe une main-d'œuvre ouvrière potentiellement disponible pour servir à l'usine dans le milieu étant donné qu'il n'y a que les activités agricoles, l'élevage et le commerce comme activités économiques.

1.2. Approche méthodologique

Pour la réalisation de cette étude nous avons opté pour une approche géographique qui a nécessité des observations *in situ* et des échanges à la fois avec les acteurs impliqués dans la gestion de l'entreprise et les populations du milieu. Ainsi, à la suite de la mobilisation des informations documentaires, un échantillon a été constitué de façon aléatoire en ciblant trois catégories de personnes, les travailleurs de l'entreprise, les autorités locales et les populations du milieu plus ou moins proche du lieu d'implantation de l'usine. De ce fait, sur les cent quarante et un (141) ouvriers et vingt et un (21) agents permanents que compte l'usine,

quatre vingt dix (90) personnes ont été touchées par nos enquêtes ainsi que deux (02) autorités locales auxquelles nous avons associés 20 citoyens tirés au hasard. Avec un échantillon de 112 personnes, nous avons, sur la base d'un questionnaire, collecté des informations et suivi certains acteurs dans leurs activités, réalisé des prises de vue photographique pour soutenir et illustrer nos analyses. Le tableau n°1 présente une synthèse de l'échantillon.

Tableau n°1 : répartition des personnes enquêtées

USINE SODECO DE PEHUNCO	Autorité communale	Effectif du personnel de l'usine de notre échantillon		population environnante	Taille de l'échantillon
		Agents permanents de l'usine	Ouvriers de l'usine		
Effectif enquêté	02	10	80	20	112

Source : Enquête du terrain (Février-Mars 2019)

Cet échantillonnage a permis de mobiliser des informations les unes aussi intéressantes que les autres que nous analysons en détail dans les parties subséquentes en les confrontant au contour du concept de la RSE et des normes environnementales en vigueur au Bénin pour des activités industrielles ce qui permettra d'élucider la question des responsabilités de l'usine et de l'acteur public (Etat ou collectivité locale).

2. Résultats

Comme nous l'évoquons plus haut, l'une des raisons qui marquent l'intérêt de notre recherche est le fait que le modèle économique fondé sur une logique linéaire portée par les entreprises industrielles (extraction, production, consommation et destruction) est aujourd'hui obsolète. Avec le réchauffement climatique, les industries sont contraintes par de nouvelles réglementations mais aussi tenues d'afficher une bonne image ce qui induit l'exercice de responsabilités dans leur milieu. C'est ce que nos résultats permettent de constater à travers ce qu'on peut nommer impacts des activités de l'entreprise que nous pouvons décliner en deux points : implications socio-spatiales et impacts environnementaux.

2.1. Impacts environnementaux

Comme dans toutes les entreprises industrielles, l'égrenage du coton à Péhunco, s'il permet d'obtenir des produits finis valorisés sur le marché international de la fibre, génère des déchets dont la gestion incombe à l'entreprise. Ainsi, on distingue sur le site de l'entreprise trois types de déchets à savoir : les déchets poussières (ou déchets sales), les déchets propres appelés Jin mottes et les déchets-balles ou balles mortes. On pourrait alors dire qu'il est possible de faire une typologie des déchets issus des activités de cette usine. Dans le respect des normes environnementales, tous ces déchets selon leur nature, nécessitent une gestion spécifique afin de garantir les exigences d'une production écologique ou respectant les principes de durabilité.

2.1.1- les déchets poussières (ou déchets sales)

Ils sont constitués des graines de coton et du sable qui comme l'indique l'appellation que lui donne les responsables de l'usine sont sales pour ne pas dire totalement perdus à n'importe quel usage. La gestion de ces déchets par l'entreprise consiste à un rejet dans la nature sur un espace de regroupement de 4 hectares lui appartenant comme le montre la planche n°1 qui illustre une opération d'élimination des déchets en dehors des installations de l'entreprise. Cet abandon des déchets pose évidemment des problèmes de responsabilité de celui qui les émet. Nous examinerons plus loin cet aspect de la question.

Planche n°1 : vue partielle de la décharge des déchets poussières



Prise de vues : Badjam S., 2019

2.1.2. Les déchets propres appelés *Jin mottes*

Ils sont constitués essentiellement de fibres de coton, de grains, de sable, et des restes de végétaux. Les enquêtes réalisées auprès de la population, montrent que 80% des Jins mottes ou déchets propres sont vendus pour de multiples usages. Il s'agit notamment de la fabrication des matelas, oreillers, etc., à l'intention des commerçants ou directement à des artisans, à des éleveurs peulhs qui les utilisent pour nourrir leur bétail, et à des paysans pour faire de l'engrais. Cette diversité des usages induit une utilité sociale importante de ces types de déchets recyclés par la population. Cependant, les conditions dans lesquelles se réalise ce recyclage méritent d'être examinées afin d'en savoir plus sur l'impact sur la santé de la population. De toute évidence, lorsqu'on observe ces déchets et leur manipulation par les usagers comme l'illustre la planche n°2, il est certain qu'on est en face de risques importants tant du point de vue environnemental que social.

Planche n°2 : Opérations de manutention de déchets propres



Prise de vues : Tohouénon M., 2019

2.1.3. Les déchets-balles ou balles mortes

Comme l'indique son nom, il s'agit des fibres de coton mal formées au cours du processus de transformation du coton en balle non conforme au produit fini.

D'après les enquêtes réalisées auprès des agents permanents de l'usine, les déchets morts ou balles mortes sont considérés aussi comme un produit fini de mauvaise qualité obtenu au cours du processus d'égrenage du coton. Ils sont conservés sous couvert de bâches au sein de l'usine et sont exportés à la fin de la campagne cotonnière à certaines entreprises de fabrication qui s'en servent comme des matières premières. La planche n°3 présente le déchet dans son apparence et son entreposage.

Planche n°3: Stockage des déchets-balles (balles mortes)

Prise de vues : Tohouénon M., 2019

Au regard de la typologie de ces déchets, il n'est peut-être pas aisé d'apprécier leurs impacts négatifs pour l'environnement et la société. Mais lorsqu'on sait que l'usine de Pehunco génère 5,33 tonnes de déchets solides en moyenne par jour selon la quantité de coton égrené, l'effet cumulé de la production de l'usine permet d'en avoir une idée sur le long terme. C'est ce que nos analyses socio-spatiales permettent de montrer.

2.2. Implications socio-spatiales

Dans ce volet de la recherche, nous présentons ce qui doit être perçu comme ayant un impact sur les populations et leur milieu de vie, soit individuellement et/ou collectivement. Ainsi, il ne serait pas superflu de mentionner que la présence de l'usine dans le milieu offre des opportunités économiques à la fois à la collectivité locale qui perçoit des impôts et taxes, et aussi aux populations qui y travaillent. En effet, l'usine offre à en moyenne 141 ouvriers saisonniers de l'emploi pendant les campagnes annuelles d'égrenage de coton, alors qu'elle emploie 21 agents permanents. En dehors de ces différents acteurs directs, il faut signaler la présence d'autres acteurs indirects qui pratiquent des activités économiques connexes, telles que la vente de plats cuisinés pour les travailleurs et les propriétaires de logements pour lesquels l'usine, à travers ses travailleurs, apporte des revenus locatifs.

Au total, d'importants avantages économiques découlent des activités de l'usine d'égrenage tant pour le budget de la commune que pour les ménages dont la vie dépend du travail à l'usine. Il est cependant difficile d'en faire une évaluation chiffrée. En tout état de cause, notre objectif dans cette recherche est davantage orienté vers les questions de responsabilités de l'entreprise.

Cependant, lorsqu'on examine les conditions de travail de ces travailleurs et l'environnement dans lequel se fait l'égrenage, plusieurs interrogations se posent.

En observant les conditions de travail des ouvriers, on constate que ceux-ci ne disposent pas de matériels appropriés pour le nettoyage, la manipulation et le transport des déchets surtout les plus sensibles, notamment les déchets poussières. Leurs matériels sont rudimentaires et inadaptés ce qui les met directement en contact avec les déchets et surtout à mains-nues. A l'aide des paniers, tapis et balais, ils doivent récupérer des chambres de poussières, le sous-sol de l'usine avec comme simple matériel de protection un masque facial inadapté. La question de la santé au travail des ouvriers se pose ainsi que la décence du travail lui-même ce qui renvoie au concept de responsabilité de cette entreprise. Quelle est la sécurité sanitaire du travail à l'usine ?

La planche n°4 illustre assez bien les conditions de travail de ces ouvriers quoiqu'il existe dans l'usine un service d'hygiène.

Planche n°4 : Nettoyage et ramassage des déchets d'égrenage



Prise de vues : Badjam S., 2019

Les enquêtes effectuées auprès des populations à proximité de l'usine révèlent que pour réduire le taux de déperdition des déchets dans l'usine de Péhunco, un entretien hebdomadaire se fait dans les mêmes conditions aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les déchets inexploitablement issus de ces activités hebdomadaires de nettoyage sont enfin déposés dans des décharges sauvages aux abords des bâtiments administratifs dans la cour de l'usine. Comme le montre la planche 5, au fil des ans, l'accumulation de ces décharges conduit à une pollution visuelle aux abords de l'entreprise surtout que l'incinération à l'air libre est souvent utilisée pour réduire l'ampleur des déchets. Cette méthode nocive pour la santé à cause de la pollution de l'air par la fumée et les odeurs contribue probablement à l'aggravation des effets du changement climatique tant déploré ces dernières années. À ce spectacle déplorable dont nous présentons une vue partielle à travers la planche n°5, s'ajoutent les effets nauséabonds de la putréfaction des déchets poussières sur les 4 hectares.

Planche n°5 : décharges sauvages des déchets d'usine



Prise de vues : Tohouénon M., 2019

Il n'est donc pas possible de ne pas remarquer les effets externes territorialisés du fonctionnement de l'entreprise industrielle à Péhunco ce qui suscite à notre avis des questionnements tant du point de vue de l'entreprise que de l'autorité publique locale étant entendu qu'il existe au niveau nationale une législation qui régit les conditions de pratique d'activités industrielles polluantes et surtout des exigences managériales respectueuses de l'environnement, de la société et des travailleurs.

3. Discussion

Face aux défis posés par le libéralisme économique, la mondialisation des échanges et la montée de l'insensibilité sociale et environnementale de certaines entreprises (DESCOLONGES et SAINCY, 2004), le débat sur la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) est devenu de plus en plus central. (I. DHAOUADI et *alii.*, 2008, p.66). En effet, largement théorisée et étudiée, la notion de RSE ne fait pas consensus parmi ses tenants : on l'apparente souvent à l'éthique, aux valeurs, au développement durable, etc. (S. BABA et *alii.*, 2016, p.2). Mais dans le cadre de ce travail, nous dirons comme S. BABA et *alii.* (2016, p.3) que la RSE est un ensemble de stratégies, politiques et pratiques intégrées dans les opérations

quotidiennes des entreprises, dans leur chaîne de valeur ainsi que dans leur processus décisionnel, incluant notamment des enjeux liés aux valeurs, à l'éthique, aux communautés, à la gouvernance, aux enjeux environnementaux, aux droits humains, aux libertés individuelles, aux conditions de travail, etc. Vu sous cet angle, il est aisé d'analyser le cas de l'entreprise industrielle de Pehunco. Cependant au départ, il convient de préciser que dans l'expression « responsabilité sociale des entreprises », le qualificatif « social » se rapporte à une réalité plus large que celle que recouvre son acception francophone. Il s'agit de la traduction littérale du mot anglais « social », dont le sens comporte une dimension plus sociétale (A. PEETERS, 2004, p.5)

Ainsi, les responsabilités sociétales de l'usine d'égrenage sont diverses au regard de nos résultats issus des observations in situ. Celles-ci peuvent se décliner en plusieurs points à savoir :

- Des responsabilités environnementales qui sont perceptibles à travers sa prise en charge des externalités environnementales de ses activités productives.
- Des responsabilités sociales qui s'apprécient à travers les conditions de travail des ouvriers dans la manipulation des déchets forts polluants et une pollution du cadre de vie des populations riveraines (droit de vivre dans un environnement sain).

Au point de vue environnementale l'entreprise génère des déchets au sens de la loi cadre sur l'environnement dans son article 66 qui stipule qu'on entend par « déchet » tout résidu issu d'un processus de production, de transformation et d'utilisation, ou tout bien meuble abandonné ou destiné à l'abandon (ABE, 1999, p.34). C'est la même loi qui précise dans son article 67 que « Les déchets doivent faire l'objet d'un traitement adéquat afin d'éliminer et de réduire à un niveau requis leurs effets nocifs sur la santé de l'homme, les ressources naturelles, ou la qualité de l'environnement en général. ». On peut donc déduire que l'entreprise d'égrenage de coton n'a pas le comportement adéquat et l'acteur public (collectivité locale ou Etat) n'agit pas pour faire respecter la réglementation en vigueur. Les responsabilités de l'entreprise et de l'acteur public sont engagées car l'article 110 de la loi cadre sur l'environnement au Bénin, en donne la substance. « En matière de pollution ou de rejet de contaminant dans l'atmosphère, dans le sol, sur le sol, dans le sous-sol, en mer, dans les lacs, les rivières, les lagunes, les étangs, l'action publique est engagée contre le chef d'entreprise (ABE, 1999 p.56). Il est donc difficile d'expliquer l'inertie des acteurs publics (Etat ou collectivité locale du lieu d'implantation de l'usine) au regard des implications spatiales et environnementales. Pourtant, la dite loi dans son article 15 les oblige à agir car « Quiconque se rend coupable d'une pollution de l'environnement est tenu de réparer les conséquences conformément aux dispositions de la présente loi et des règlements y afférents et sans préjudice de l'application en son encontre des dispositions du code pénal » (ABE, 1999, p.11). L'une des raisons probables de l'inaction de l'entreprise pourrait se trouver dans la compréhension de la RSE par la Commission européenne (Union Européenne). Pour la Commission européenne, il s'agit de « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes » (COM (2002) 347 final, p.5). Cette perception moins contraignante de l'Union Européenne déculpabilise les entreprises qui occultent le fait que « s'interroger sur la responsabilité sociale de l'entreprise renvoie non seulement à la question de savoir comment rendre l'entreprise socialement responsable, mais aussi à la définition de son rôle dans le cadre d'un nouveau modèle de développement qui se distance du schéma fordiste, [donc le développement durable] (C. GENDRON et *alii.*, 2004, p.82). Quel rôle joue l'entreprise industrielle d'égrenage de coton à Pehunco si les droits humains et les conditions de travail des populations semblent être aussi mis en cause ? C'est encore un second volet sur lequel les responsabilités sociales de cette entreprise semblent encore engagées. Si nous nous référons aux résultats de nos enquêtes, les conditions de travail des ouvriers posent d'énormes problèmes quant au respect des normes sanitaires de travail. Les droits des travailleurs à un travail décent ne semblent pas respectés et l'activité de l'usine semble nuire dangereusement aux droits humains à un environnement sain. Les décharges sauvages ainsi que l'entreposage des déchets de production sur 4 hectares de terres sans aucun dispositif de traitement adéquat sont quelques preuves des externalités négatives non maîtrisées par l'entreprise.

Conclusion

Dans les pays en développement comme le Bénin, la présence d'une entreprise industrielle transformatrice de matières premières agricoles est perçue à priori comme une chance pour l'économie nationale et le développement durable surtout lorsqu'il s'agit du coton, principale culture d'exportation du pays. C'est l'un des intérêts de notre recherche que nous avons volontairement orientée sur les questions des responsabilités sociétales étant entendu que des études de filière sur le coton ont déjà démontré la rentabilité économique des entreprises d'égrenage. La responsabilité sociale peut être ainsi analysée comme l'autre volet de l'importance de l'entreprise pour un pays ou une économie. Du coup, la responsabilité sociale de l'entreprise n'est plus un choix stratégique ; c'est un impératif inhérent à la nature de l'entreprise du nouveau millénaire, au cœur même de son rôle à titre d'institution sociale, magnifiquement illustré par le concept émergent de l'entreprise citoyenne (CHAMPION 2003, cité par C. GENDRON, 2004, p.77). Donc, de toute évidence, responsabilité sociale rime avec entreprise citoyenne, ce qui explique que l'usine d'égrenage présente tout du contraire ; elle n'est donc pas une entreprise citoyenne. Les implications socio-spatiales et environnementales de l'entreprise permettent de justifier notre affirmation. Ce comportement de l'entreprise semble être dû à l'impartialité de l'acteur public, prioritairement l'Etat, et accessoirement la collectivité locale de Pehunco qui n'appliquent pas la loi-cadre sur l'environnement au Bénin alors qu'elle dispose en son article 3 que « tout acte préjudiciable à la protection de l'environnement engage la responsabilité directe ou indirecte de son auteur qui doit en assurer la réparation » (ABE, 1999, p. 6). Au meilleur des cas, l'acteur public devrait veiller au respect de l'article 75 qui stipule que « toute personne physique ou morale ; publique ou privée, propriétaire ou exploitant d'une installation doit prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir et lutter contre la pollution de l'environnement » (ABE, 1999, p.37).

En définitive, le contexte d'activités des entreprises industrielles dans les pays du Sud permet d'apprécier la distance des acteurs par rapport au respect des normes et des dispositions légales nationales mais aussi leur désintérêt des enjeux internationaux de développement durable à l'heure de la montée en puissance du combat pour limiter les effets du changement climatique.

Bibliographie

ABE, 1999, Loi n°98-030 Loi cadre sur l'environnement au Bénin, Ministère de l'Environnement de l'Habitat et d'Urbanisme (MEHU), 62p.

BABA Sofiane, MOUSTAQUIM Rachid et BÉGIN Éric, 2016. Responsabilité sociale des entreprises : un regard historique à travers les classiques en management stratégique. [Vertigo] La revue électronique en sciences de l'environnement, 16 (2), Disponible à <http://journals.openedition.org/vertigo/17715>, consulté le 02/10/2020, 28 p.

BOUITIBA Rim, BOUSSOURA Ezzeddine, ZERIBI BEN-SLIMANE Olfa, 2016, La représentation de la responsabilité sociale des entreprises à travers le discours des responsables d'entreprise en Tunisie, RIMHE – In *Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 2016/1 n° 20, pp. 25-44

CHAMPION Emmanuelle et GENDRON Corinne, 2005, « De la responsabilité sociale à la citoyenneté corporative », *Nouvelles pratiques sociales 'Enjeux environnementaux contemporains : les défis de l'écocitoyenneté'* In, *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 18, no 1 pp. 90-103.

CHAMPION Emmanuelle et GENDRON. Corinne. 2004. « Le 'développement durable' selon Monsanto », Paris in *Écologie Politique*, No 29, pp. 121-133.

COMMISSION EUROPÉENNE, 2002, « La responsabilité sociale des entreprises. Une contribution des entreprises au développement durable » – COM (2002) 347 final, juillet 2002, 24p.

DHAOUADI Inès, EL AKREMI Assâad, IGALENS Jacques, 2008, la responsabilité sociale de l'entreprise sous l'éclairage des Critical Management Studies : vers un nouveau cadre d'analyse de la relation entreprise société, In *Finance Contrôle Stratégie* – volume 11, n° 3, septembre 2008, pp. 65-94.

DUMARTIN Sylvie, 2017, Les pratiques environnementales des entreprises, *INSEE Première* n° 1673 - Novembre 2017, 4p.

GENDRON Corinne, 2000, « Le questionnement éthique et social de l'entreprise dans la littérature managériale », *Cahier du CRISES*, n° 0004, 64p.

GENDRON Corinne, LAPOINTE Alain et TURCOTTE Marie.-France, 2004, Responsabilité sociale et régulation de l'entreprise mondialisée, *RI/IR*, 2004, vol. 59, no 1, pp.73-100

GENDRON Corinne, 2004, « Entre responsabilité sociale et entreprise, une éthique d'intérêts? », *Entreprise Éthique*, Paris, pp. 100-104.

JAHMANE Abderrahman, LOUART Pierre, 2013, La Responsabilité Sociale de l'Entreprise : une diversité des concepts, des enjeux multiples et imbriqués et diverses méthodes de mesure. Management et Sciences Sociales, Kedge Business School, 2013, Responsabilité sociale des entreprises et les PME, disponible à, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01898797>, consulté le 28 /09/2020, pp.99-117

MATHIEU Pierre, 2008, La RSE : Fondements théoriques et problématiques gestionnaires. Entreprise Ethique, Association Francophone de Comptabilité, 2008, disponible à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00769063>, consulté le 28/09/2020 pp.13-21.

PEETERS Anne, 2004, La responsabilité sociale des entreprises, in « *courrier hebdomadaire du CRISP* » 2004/3 n° 1828, pp 1- 47

TCHOTOURIAN Ivan, 2006, Aspects environnementaux et sociaux de la R.S.E. et management des entreprises : une éthique au centre et autour de l'entreprise, in *Management Prospective* Ed. «Management & Avenir » 2006/4 n° 10, p.57-77.